

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-957/SG/CD Délibération n° 40/8° L

n° 74-957/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
7 juin 1974

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro
25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 40/8e I, du 27 mai 1974 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas accordant à une société la concession provisoire d'une parcelle de terrain immergé, sise à Djibouti. boulevard GeorgesPompidou.